

A travers les sociétés féminines

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **11 (1923)**

Heft 173

PDF erstellt am: **18.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-257881>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Quant au *Service scolaire de prévoyance sociale* à créer, on parle uniquement d'un chef, tandis que les mères voudraient y voir une femme, se basant sur le fait que même les hommes attribuent à la femme un don spécial pour le travail social et humanitaire.

Suivant un vœu ultérieurement énoncé par bien des mères de famille, les institutrices demandent à pouvoir être nommées aux écoles de garçons, tout particulièrement dans les classes primaires, où elles remplaceraient en quelque mesure les mères.

Il y a eu unanimité aussi sur la fameuse *loi d'exception* qui exclut de l'enseignement la femme mariée. Les deux pétitions demandent qu'on biffe l'article en question et que, de plus, on ne restreigne pas les moyens de gagner son pain à une femme veuve ou divorcée en ne lui accordant qu'un traitement scolaire diminué. L'Etat pourrait parfaitement bien reconnaître aux femmes le droit de disposer de leur vie, vu qu'il possède un moyen très efficace de se protéger contre les inconvénients résultant de la double tâche d'épouse et de mère d'une part, et de maîtresse d'école de l'autre, dans le paragraphe qui dit que « le Conseil d'éducation peut renvoyer tout maître ou toute maîtresse en cas d'insuffisance ».

Tel est l'essentiel de nos pétitions féminines. Avant que soit votée la loi au Grand Conseil ou qu'elle soit présentée au peuple, il nous faudra tâcher de gagner l'opinion publique par le moyen de la presse quotidienne. Puis nous devons attendre patiemment la décision de nos maîtres. J'en viens donc naturellement à notre refrain usuel: il faudrait que nous eussions le droit de vote. Cependant, quelle que soit la décision du souverain, le travail fait au sujet de la loi scolaire n'aura pas été vain; il est, bien au contraire, une excellente préparation à l'exercice de nos futurs devoirs.

CHARLOTTE DIETSCHY.

PUBLICATIONS FÉMINISTES ET D'INTÉRÊT FÉMININ

en vente à l'Administration du *Mouvement Féministe*. Les envois ne sont faits que contre remboursement, versement au compte de chèques I. 943, ou expédition de la valeur de la commande en timbres-poste. Les frais de port et de remboursement sont à la charge du destinataire.

A. DE MORSIER: *Pourquoi nous demandons le droit de vote pour la femme*. 1 brochure: 10 centimes.

PAUL VALLOTTON, pasteur: *Le suffrage féminin à la lueur du grand orage*. 1 broch.: 40 centimes.

BENJ. VALLOTTON: *La Femme et le droit de vote*. 1 broch.: 20 cent.

L. BRIDEL: *La succession légale*. 1 vol.: 2 fr.; *Le droit des personnes*. 1 vol.: 3 fr. (Ouvrages vendus au profit de la caisse du *Mouvement Féministe*.)

UNE SUISSESSE: *Nos réserves nationales*. 1 brochure: 30 centimes.

EMILIE GOURD: *Femmes suisses au service de la patrie, jadis, aujourd'hui et demain*. 1 brochure: 25 centimes.

Id. *A travail égal, salaire égal*. 1 brochure: 30 centimes.

Id. *Une vie et un exemple: Susan-B. Anthony (1820-1906)*. 1 brochure: 60 centimes.

Id. *La question des mœurs et la réglementation d'après l'enquête de M. A. Flexner*. 1 brochure: 60 centimes.

L. HAUTESOURCE: *Le suffrage féminin*. 1 brochure: 20 centimes.

M^{me} DE WITT-SCHLUMBERGER: *Le rôle moral du suffrage féminin*. 1 brochure: 30 cent. (très peu d'exemplaires).

L'Union des Femmes de Genève. *Ses origines. Vingt-cinq ans d'activité*. 1 brochure: 25 centimes.

Le Suffrage des Femmes en pratique. 1 vol. 2 fr. 50.

Un message suffragiste du Président Wilson. Une feuille volante de propagande. Le cent: 2 fr.

Les droits politiques actuels des femmes: Une feuille volante, à encarter dans la brochure de Morsier, ou à distribuer séparément pour la propagande. Le cent: 2 fr. 50; les 10: 25 cent.

Cartes postales suffragistes illustrées (dessins originaux de M^{lle} Nath. LACHENAL), 3 séries. La carte: 5 cent. Le cent: 4 fr.

Cartes postales avec pensées suffragistes. La carte: 5 cent.

A. ZOLLIKOFER: *Enquête sur les conditions de travail des gardes-malades en Suisse*: 1 broch.: 50 centimes.

E. RUDOLPH: *L'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses*. 1 brochure: 10 centimes.

M^{lle} A. MAYOR: *La Tutelle féminine*. 1 brochure: 10 centimes.

La loi fédérale sur l'Assurance-maladie et ses avantages pour les femmes. 1 brochure: 25 centimes.

D^r A. L. GRÜTTER: *Die Frau im öffentlichen Leben*, et M^{me} A. JOMINI: *Des entraves que met au travail social des femmes leur minorité politique*, 1 brochure: 60 centimes.

* A travers les Sociétés Féminines *

Le Comité de l'*Alliance nationale de Sociétés féminines suisses* s'est réuni le 27 octobre, à Berne. Il s'est occupé essentiellement d'affaires administratives concernant la dernière Assemblée générale et la publication du rapport annuel 1922-23, qui paraîtra sous peu. Le travail si documenté de M^{me} Gourd sur l'assurance-vieillesse, sera l'objet d'un tirage à part du *Mouvement Féministe* et du *Frauenblatt*. Le Comité a été heureux de recevoir une demande d'affiliation d'une société de jeunes filles des Grisons: *Die jungen Bündnerinnen*. La prochaine Assemblée générale de l'Alliance se tiendra à Berne, en 1924. L'Alliance a été invitée à prendre part à la grande Conférence internationale féminine pour la paix, qui aura lieu à Londres en mars.

V. DE M.

Union des Femmes de Genève

22, rue Etienne-Dumont - GENÈVE

Jeudi 8 novembre, 20 h. 30 : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'AUTOMNE

Ordre du jour: 1. Communications diverses. — 2. La réunion de l'Alliance à Winterthour (M^{lle} Adeline Du Pasquier). — 3. L'apprentissage ménager (M^{lle} Christine Champury).

La Section de Lecture organise pour le jeudi 6 décembre, au profit de la Bibliothèque de l'Union, une vente de livres, gravures, estampes, timbres-postes, etc. pour laquelle tous les dons seront reçus avec reconnaissance, chez M^{lle} H. NAVILLE, 4, rue Lefort, (le matin depuis le 15 nov.)

Foyers du Travail Féminin

RESTAURANTS POUR FEMMES

Confédération, 23

GENÈVE

Cours de Rive, 11

Repas simples à prix modérés - Coupons réduits pour abonnements

SALON - JOURNAUX

JEUX ÉDUCATIFS

de l'Institut J.-J. Rousseau

Prospectus sur demande

Taconnerie, 5

GENÈVE

S. O. C.

**Société de l'Ouvroir Coopératif
LAUSANNE**

MANUFACTURE DE VÊTEMENTS

ET SOUS-VÊTEMENTS TRICOTÉS

en LAINE, SOIE ARTIFICIELLE, etc.

BAS, CHAUSSETTES, JAQUETTES, etc.

MAGASINS DE VENTE:

GENÈVE, Rue du Marché, 40.

BALE, Freiestrasse, 105.

LAUSANNE, Rue de Bourg, 26.

ZÜRICH, Sihlstrasse, 3.

NEUCHÂTEL, Faub. de l'Hôpital, 19

GENÈVE. — IMPRIMERIE PAUL RICHTER, RUE D^r ALFRED-VINCENT, 10